

(du lundi au vendredi)

Nom : Prénom :

Année d'études :

COUT DE LA PENSION 2021-2022

Paiement en 1 fois : **2 847€ - payable pour le 5 octobre 2021.**

Paiement en 3 fois : **985€ - payable début du trimestre (septembre-décembre-mars)**

Paiement par mois : **305€ - payable pour le 10 de chaque mois**

Réduction familles nombreuses : réduction de **5%** sur le prix de la pension du 2^{ème} enfant inscrit à l'internat.

Règlement de l'internat lu et approuvé par les parents.

Conditions générales de facture.

1) En acceptant d'inscrire leur(s) enfant(s) au Collège Saint-Joseph, les parents s'engagent expressément et solidairement à régler le prix de la pension suivant les échéances reprises ci-dessus.

2) Toute réclamation pour être valable devra être faite à la Direction de l'école au plus tard dans les 10 jours de la date d'émission de la facture.

3) Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû de toutes les factures même non échues et peut entraîner l'exclusion de l'élève.

4) Toute somme non payée à son échéance portera de plein droit et sans mise en demeure intérêt au taux de 12% l'an. En outre, par le seul fait du non-paiement d'une facture à son échéance, le montant de celle-ci sera automatiquement et sans mise en demeure majoré d'une indemnité contractuelle de 15%, avec un minimum de 25€.

5) Tout litige ou toute contestation relatif aux présentes seront de la seule compétence des Tribunaux de l'arrondissement de Neufchâteau.

6) Le prix de l'internat sera indexé chaque année suivant l'indice santé ramené à l'unité inférieure.

Remboursements

Conformément à la circulaire ministérielle du 29/07/91, sont remboursables les absences dont la durée ininterrompue atteint 16 jours/calendrier accomplis, à l'exclusion des congés de détente et autre congé. Dans ce cadre, chaque jour d'absence est remboursé à concurrence de 1/300^e du montant annuel.

Pour tout virement : n° de compte exclusif
IBAN : BE 58 2670 1592 3779 BIC : GEBABEBB
Com. Org. - Institut Saint-Joseph ASBL

Signature des parents :